



## Attestation de la composition de l'actif au 21 juin 2022

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de la SICAV PUISSANCE N°4, et en exécution des dispositions prévues par l'article L.214-8 du Code monétaire et financier et par l'article 38 VI de l'instruction n° 2005-01 de l'AMF prise en application du Règlement général de l'AMF, nous avons vérifié la sincérité de la composition de l'actif telle qu'elle est jointe à la présente attestation.

La composition de l'actif a été établie sous la responsabilité du Président. Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations données dans les documents joints.

Fait à Paris, le 24 août 2022

Le Commissaire aux comptes

JPA



Pascal ROBERT





















Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
FR0007026299 MCA CONVICTIONS PATRIM.C FCP			EUR	3 600		794 628,00	2,90
FR0007081088 CM-AM CREDIT LOW DURATION (RD)			EUR	30		801 276,30	2,93
FR0010231936 MCA GTD C FCP 3DEC			EUR	1 420		2 400 126,60	8,76
FR0011668011 MCA ENTREPREND.PME C FCP 3DEC			EUR	160		370 324,80	1,35
FR0013259165 GROUPAMA AX.LEG.21 J FCP 3DEC			EUR	550		554 059,00	2,02
<b>TOTAL Contrats financiers</b>						<b>9 840,00</b>	<b>0,04</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels</b>						<b>9 840,00</b>	<b>0,04</b>
<b>TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglé</b>						<b>9 840,00</b>	<b>0,04</b>
CA1XU2C00003 CA1/0922/CALL/18.				80		9 840,00	0,04

# J P A